

Analyse d'un cluster thermal au carrefour du tourisme médical et du bien-être : le cas d'Innovatherm (ou Auvergne Thermale Innovation)

Marie-Eve FÉRÉROL, Docteur ès géographie (Clermont II), qualifiée maître de conférences en 23-24, mefererol@gmail.com

Ancienne doctorante de Clermont II, M.-Eve FÉRÉROL a rédigé une thèse sur les petites villes du Sud Massif Central et de l'Espagne nord-occidentale, ce qui lui a valu une mention spéciale du Sénat et un 5^{ème} Prix de Thèse décerné par les CCI de montagne (2011). Actuellement, qualifiée maître de conférences en géographie et en aménagement, elle poursuit ses recherches sur la durabilité et l'attractivité des territoires avec une attention plus particulière accordée aux stations thermales.

Nathalie MONTARGOT, Docteur en sciences de gestion, professeure associée au sein du groupe Sup de Co La Rochelle (France), laboratoire CEREGE Poitiers, Chaire ESSEC du Changement, montargotn@esc-larochelle.fr

Ses axes de recherche portent sur le management du changement organisationnel, de la diversité, de la socialisation organisationnelle et des relations d'emploi, notamment dans le tourisme, un secteur qui a fortement marqué sa carrière.

Rares sont les chercheurs, du moins en sciences sociales, à s'intéresser au tourisme thermal. Pourtant, sa contribution au développement touristique et économique du territoire est indéniable. D'une manière générale, le CNETH estime qu'en France 9 944 les emplois dépendent directement du thermalisme dont 70 % de saisonniers, 40 300 les emplois indirectement et que les emplois induits s'élèvent à 55 930. Au niveau géographique, 43 départements (Réunion incluse) et 17 régions métropolitaines (avant la réorganisation régionale) sont ainsi plus ou moins impliqués. Historiquement, le thermalisme français a connu une succession de hauts et de bas (Jamot, 1988 et 2008 ; Penez, 2005, Férérol, 2014 et 2016). Actuellement, après une période « *d'obscurantisme* » pour reprendre l'expression de Jamot (2008), le nombre de curistes assurés sociaux remonte régulièrement pour atteindre 587 913 en 2016 (en 2009, le seuil le plus bas depuis les années 70 avait été atteint : 486 723).

Outre que peu de chercheurs s'intéressent à cette thématique, notre communication présente un deuxième intérêt : celui d'analyser un cluster de tourisme, organisation dont l'étude a débuté tardivement avec les travaux de Fabry (2009), Botti (2011) et Clergeau/Violier (2011). L'Auvergne thermale, terrain de cette recherche, s'est en effet lancée dans un cluster suite à un appel à projet du

conseil régional en 2013. Destination importante au niveau de la ressource et de la fréquentation thermale (9 stations dont Vichy - 8% de la fréquentation nationale en 2016), ce territoire est au cœur de notre travail.

Le but de cette communication est d'analyser dans le cadre du renouveau du tourisme thermal, le cluster *Innovatherm*. La revue de littérature nous a permis de formuler plusieurs questions de recherche :

QR1 : *Innovatherm* est-il bien un cluster au sens de la littérature ?

QR2 : Le cluster *Innovatherm* va-t-il permettre à la Région Auvergne de se lancer dans le tourisme médical, en associant les deux parties-prenantes que sont le monde médical et le monde du tourisme ?

QR3 : Le positionnement choisi par le cluster *Innovatherm* est-il en phase avec les besoins actuels de la population ?

QR4 : Les deux clusters thermaux existants en France : *AquiOThermes* et *Innovatherm* ont-ils le même fonctionnement et le même objectif ?

QR5 : *Innovatherm* risque-t-il de connaître le même sort que *Healthy Lifestyle Tourism Cluster*, à savoir un rapide déclin ?